



INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES LÉGISLATURE 2026 – 2031

Giez, le 27 avril 2026

Procès-verbal de la séance consécutive à la cérémonie
d'installation des autorités communales par

Monsieur le Préfet Fabrice De Icco

L'Assemblée est présidée par M. Benoît Kemmling, Président.

Ordre du jour

1. Election du Vice-président du Conseil général
 2. Election des scrutateurs et de leurs suppléants
 3. Election des membres et des suppléants de la CoGeFi
 4. Election des délégations aux associations et autres représentations
 5. Divers
-

7. Election du Vice-président du Conseil général

Le Président indique que M. Christian Wilhelm a montré de l'intérêt pour la fonction malgré son absence. Le Président demande si une autre personne de l'assemblée est intéressée. Il indique que s'il n'y a pas d'autre candidat comme vice-président, cette fonction peut être attribuée lors d'un prochain Conseil.

Il n'y a pas d'autre candidat.

8. Election des scrutateurs et des suppléants

M. Benoît Kemmling propose :

Messieurs Serge Pidoux et Bernard Milliet comme scrutateurs et Mesdames Sophie Chevalier et Sophie Acker comme sous-scrutatrices.

Il demande à l'assemblée si d'autres personnes seraient intéressées. Il n'y a pas d'autre candidat.

Messieurs Serge Pidoux et Bernard Milliet sont élus comme scrutateurs et Mesdames Sophie Chevalier et Sophie Acker sont élues comme sous-scrutatrices par acclamation.

1. Election des membres et des suppléants de la CoGeFi

Le Président rappelle que la commission est constituée de 5 membres et de 2 suppléants désignés pour une année et rééligibles.

M. Laurent Amiet est intéressé et propose Mme Laurence Gadolini et M. Frédéric Duvoisin. Quant à Mme Nadège Germond, absente, elle a aussi montré de l'intérêt en tant que membre. M. Nils Bärtschi a fait savoir au Bureau que le poste de suppléant pourrait lui convenir.

M. Jean-Daniel Cruchet propose M. Marcel Montandon-Girard comme membre.

Le Président demande si d'autres personnes seraient intéressées à rejoindre la CoGeFi. Personne ne se propose. Le poste du 5^{ème} membre et des suppléants seront attribués au prochain Conseil.

Les membres M. Laurent Amiet, Mme Laurence Gasolini, M. Frédéric Duvoisin et M. Marcel Montandon-Girard sont élus par acclamation.

Le Président rappelle que la commission désigne son président. Ce dernier sera chargé de rapporter. Le rapporteur doit changer chaque année. La commission informera le Président dans les plus brefs délais quel membre a été désigné comme président.

2. Election des délégations aux associations et autres représentations

9. Nomination de la Commission de recours en matière d'impôts

Le Président indique que cela porte sur les taxes et amendes que la Commune mettrait.

M. Benoît Kemmling propose les membres suivants :

Mme Sandrine Cottens (rapporteuse), Messieurs André Amiet et Alberto Perez (membres).

Le Président demande si une personne serait intéressée par le poste de suppléant. M. Erich Kemmling se propose.

Il est demandé s'il y a d'autre candidat intéressé. Il n'y a pas d'autre candidat. L'élection est tacite.

• Représentant de l'Association Scolaire Intercommunale Grandson et Environs (ASIGE)

Mme Mélanie Cena-Bornoz propose Mme Lucie Kemmling. Le Président demande si d'autres personnes seraient intéressées. M. Daniel Hess s'interroge concernant le rôle de représentant de l'ASIGE et la fonction professionnelle de Mme Kemmling. Le Président souligne que M. Lucie Kemmling a toujours fait preuve de partialité dans cette fonction de représentante de l'ASIGE lors de la dernière législature. M. Jean-Daniel Cruchet soutient la candidature car il n'y a pas de conflit entre le Canton de Vaud et l'ASIGE, car il ne s'agit pas du même employeur. Personne d'autre ne se propose. Mme Lucie Kemmling est élue tacitement.

- **Représentant de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson (ACRG)**

M. Marcel Montandon-Girard propose M. Jean-Daniel Cruchet pour la continuité et sa connaissance de la fonction. Personne d'autre ne se propose. M. Jean-Daniel Cruchet est élu tacitement.

10. Divers

- Le Président annonce que, suite à la visite du Préfet, les commissions ad-hoc devraient être moins souvent sollicitées par le futur, car la CoGeFi peut être suffisante comme commission traitant certains préavis. Il rappelle aussi les dates des futurs conseils de l'année, dates affichées sur le site internet communal.
- Mme Christiane Charmey a invité le Pasteur Thomas Keller à la soirée d'assermentation comme auditeur. Le Président lui donne la parole pour qu'il puisse se présenter au Conseil et apporter les salutations de la Paroisse.

La parole n'étant plus demandée, le Président met un terme au Conseil à 20h09.

Une verrée est servie.

Ainsi fait à Giez, le 14 juin 2026

Le Président

Benoît Kemmling



La Secrétaire

Nadia Pidoux

A blue ink signature of Nadia Pidoux, consisting of a series of loops and flourishes.